

CONTRIBUTION A L'ETUDE DU PHENOMENE DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES NATIONALES : lin maillon déterminant du système national d'information

Y. BAKEU*

E-mail Bakeli @ ist. CERIST dz

Abstract:

In Algeria, one contrast is established between an international Scientific and Technical Information (IST) statement and a national IST. Indeed, a national operators became more exposed at a foreign information than a local one's. Therefore several actions about a promotion mechanism of this national IST must be undertaken. Starting by recognition of the reciprocal action existing between editorial System and IST System and between this IST and national scientific publications (PSN), our reflections were engaged in this direction. This paper presents a results of a PSN project **which** we conduct in IST Department at CERIST. We discuss about a valuation of a national editorial System, a publishing standard model, a national bibliographie control and about a bibliographie accessioning system of the national IST. At downstream of this contribution it became évident a main link occupied by a national scientific publications (particularly a grey littérature) in a national information system, an importance of a standardization as means of IST promotion and a stakes scattered by one information system which it signais a scientific and technical national production.

1-La problématique des publications scientifiques et techniques en Algérie :

« Les Publications Scientifiques et techniques jouent un rôle fondamental dans les processus de recherche scientifique et technologique et de décision économique. Notamment par l'effet de valorisation et de transfert des résultats vers le monde de la production.

En Algérie, La problématique de ce type de publication découle du constat selon lequel il existe un contraste entre l'état de l'Information Scientifique et Technique (IST) internationale et celui de l'IST nationale. En effet, les opérateurs nationaux se trouvent plus exposés à l'Information scientifique provenant de l'étranger qu'à celle produite localement. Ce fait s'explique par l'absence d'un signalement systématique de l'information primaire nationale d'une part et par l'incidence de canaux de drainage organisés de cette production, d'autre part.

Il s'avère ainsi qu'une promotion de cette IST nationale est à engager aussi bien en amont (production) qu'en aval (traitement et diffusion). Pour ce faire une série d'actions sont à observer:

- Conception d'une charte de normalisation de ces publications nationales. Plus précisément, il s'agit de concevoir des modèles normalisés de présentation formelle et intellectuelle des différents types composant cette production (ouvrages, revues, rapports, thèses, actes de colloques,...) au niveau primaire.

• Ingénieur Principal CERIST

- Mettre en place une charte de dépôt des publications scientifiques et techniques nationales. Cette charte constituera la plate-forme d'un dispositif de drainage et de collecte de la production primaire. L'élément fondamental de ce dispositif est celui du dépôt légal.

- Conception et constitution d'un système d'information (base de données bibliographiques) signalant cette production nationale sur le modèle des grandes bases de données documentaires.

L'esquisse de l'expérience internationale en la matière montre que des organismes ont été institués pour prendre en charge cette promotion des PSN. Nous citons le cas du National program for acquisition and cataloguing aux Etats Unis, le Japan Information Center of Science and Technology (JICST) au Japon, l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST) au Canada, l'Institut National d'Information Scientifique et Technique (INIST) en France, le FachInformationsZentrum (FIZ) en Allemagne et la British Library au Royaume Uni,...

Schématiquement, la réflexion est à engager sur les axes suivants (1):

""L'évaluation du système éditorial national.

*Le schéma normatif des publications.

*Les procédures d'un contrôle bibliographique national.

*Le système du signalement bibliographique de l'IST nationale.

2- L'interaction système éditoriale/système d'IST:

L'approche de cette problématique repose sur le principe de l'existence d'une interaction entre le système éditorial et celui de l'IST. L'articulation entre les deux systèmes étant matérialisée par les mentions bibliographiques.

Pour chaque niveau de réflexion, une première étape consiste à dresser l'existant, faire un diagnostic de la question traitée et étudier l'état de la question à l'échelle internationale. Dans une deuxième étape, sont proposées des solutions pratiques au problème posé. Ces dernières résultent de l'adaptation, au contexte national, des scénarios proposés par un modèle international.

3- Evaluation de la production éditoriale nationale :

L'évaluation de la production éditoriale nationale passe par une définition des tendances thématiques et linguistiques des éditions nationales, de la typologie des producteurs et des publications et d'une analyse de ces publications du point de vue formel et fondamental (contenu intellectuel).

Ainsi il est à constater une absence **d'une** stratégie nationale d'édition, lequel constat qui peut être mis en évidence par :

-Une absence d'un système éditorial spécialisé au sens propre du terme. C'est à dire que pour un même éditeur on constate un champs d'édition multidisciplinaire. Ce phénomène explique le caractère "patch work" des revues algériennes.

-Le manque de sources de données qui permettent de dresser des statistiques relatives à l'édition nationale (sur les différents plans);

-La prédominance des publications en langue française, notamment dans le domaine des sciences exactes et techniques, parallèlement à une politique d'arabisation généralisée.

La littérature grise qui est un type éditorial particulier (documents qui circulent en dehors du circuit commercial de l'édition) se caractérise par une absence de dispositifs d'identification, de traitement et de diffusion de la masse importante disponible au niveau national et par le fait que la "mctabolisation"(2) des publications de ce genre ne s'opère pas de façon systématique de la part des

auteurs (thèses, travaux **de** recherche,..). Ce **qui fait** perdre une quantité importante **d'IST nationale** potentielle.

Une fragilité des **revues algériennes** est à constater quant à leur périodicité (apparitions fréquente **des** titres mais extinction rapide **de** ceux-ci) **et** à leur structuration institutionnelle (absence de comités de rédaction,..).

4-Un schéma normatif des publications :

Pour voir si les mentions bibliographiques sont considérées ou non par les éditeurs nationaux, une analyse sur un corpus de 30 revues algériennes (3) a été engagée sur le plan formel (niveau monographique) et sur le plan fondamental (niveau analytique), moyennant une grille de comparaison avec les normes ISO en vigueur.

Il ressort de cette étude que le phénomène des revues algériennes se caractérise, en terme de mentions bibliographiques, par deux cas de figures:

-Soit une absence quasi-totale des éléments bibliographiques.

-Soit une mention d'un nombre minimal d'éléments et sans respect de la normalisation (dans **leur** présentation et disposition).

L'importance des résultats de cette étude de revues réside dans le fait que la négligence des normes à l'échelle rédactionnelle implique des difficultés et des lacunes au niveau du système secondaire et par conséquent au processus d'accès à l'information.

L'enjeu de ce phénomène réside également à travers les deux notions de capitalisation et de valorisation des publications.

A l'aval de cette évaluation, il y'a lieu de se demander dans quelle mesure les normes internationales peuvent être appliquées au phénomène des revues en Algérie? et doit on adopter la même démarche pour les autres types documentaires?

Le problème se ramène donc à proposer, **aux** rédacteurs et aux éditeurs nationaux, des prototypes de publications normalisées sous forme de/maquettes toutes prêtes(4).

Le principe de base de ces maquettes consiste à recueillir (à partir du recueil des normes ISO- 3ème édition.-1988) toutes les normes relatives au type documentaire considéré, les analyser attentivement et essayer de les vulgariser sous forme de schémas

simplifiés (les éléments bibliographiques jugés "obligatoires" sont retenus systématiquement, mais les éléments "facultatifs" sont sélectionnés afin d'alléger la maquette).

Le manuel commente la maquette qui lui correspond, page par page, en distinguant les mentions obligatoires des mentions facultatives, en donnant des exemples d'illustration et en précisant dans la mesure du possible la position de la mention telle que prescrite par la norme.

Il est important de signaler que les normes utilisées pour la confection de ces modèles (voir annexe) sont validées et enregistrées par l'Institut algérien de normalisation et de propriété industrielle (INAPI).

5-Les procédures d'un contrôle bibliographique national:

Quant au problème de canalisation des différents types documentaires produits en Algérie, Il y a lieu de concevoir un dispositif qui repose fondamentalement sur le principe du dépôt légal.

Dans ce sens et selon les recommandations de l'UNESCO(5) ainsi que la pratique internationale, les objectifs de tout dépôt légal sont :

-La collecte et la conservation de la production scientifique et technique nationale.

-La création des notices bibliographiques officielles des documents qui constituent cette production.

Si à l'étranger le problème est en grande partie réglé (législation claire, mécanisme opérationnel, canaux de circulation identifiés,..), un grand travail reste à faire en Algérie. Car il y a lieu de constater deux cas de figures:

-Un vide juridique sur le dépôt légal de certains types documentaires, notamment ceux appartenant à la catégorie de la "littérature grise" (rapports, thèses, études,..).

-La fragilité de la législation en vigueur.

Cette fragilité est traduite par les réalités suivantes:

.La prédominance du dépôt administratif à vocation de contrôle sur le dépôt au sens de "contrôle bibliographique".

* L'ambiguïté juridique de certains textes, notamment le décret N° 56-978 du 27/09/1956 relatif au régime du dépôt légal en Algérie qui n'a pas été affecté par

l'ordonnance n°(73-82) du 05 juillet 1973 (abrogation des lois héritées de la colonisation) et tout ce qui implique comme non adaptation avec les changements et évolutions que connaît ce secteur.

*Manque de précision quant à l'aspect "dépositaire" pour les thèses, ce qui induit une hétérogénéité au niveau des dépôts et complique alors l'accès à ce type de documents.

*Le "nombre d'exemplaires" exagéré qu'il y a lieu de déposer (la loi 90-70 du 04/04/1990, le décret N°74-200 du 01/10/1974 les circulaires N°302 du 17/01/1977 et N°243 du 25/05/1978,..).

En vertu de ces constats la charte de dépôt légal qu'il y a lieu d'élaborer (6) se fondera sur une série de principes:

- Maintenir la législation en vigueur notamment ce qui est des prérogatives de la Bibliothèque Nationale en tant que dépositaire des monographies conventionnelles et celles de l'INAPI pour les normes et brevets.

- Elaborer un texte législatif qui soit le plus exhaustif et prévisible que possible (couvrant le maximum de types documentaires et tenant compte des supports informatiques nouveaux).

- Accorder la grande importance à la littérature grise.

- Reconnaître La place focale qu'occupe le CERIST dans le Système National d'Information.

- Les recommandations retenues par l'UNESCO lors du congrès international sur les bibliographies nationales.

6-Le système du signalement bibliographique de l'IST nationale.

A ce niveau, il s'agit de développer un système d'information bibliographique automatisé (7) qui aura pour objet de signaler, d'une manière systématique et régulière, toute publication scientifique et technique produite en Algérie (par le système éditorial aussi bien privé que public). Il est à considérer également tout ce qui est publié à l'étranger par des algériens dans le domaine des sciences et techniques.

Ce système aura pour but principal de servir comme un:

*Outil de signalement et de localisation de la

production éditoriale scientifique et technique nationale;

*Outil de valorisation et d'évaluation de cette production ;

*Moyen de répondre aux besoins des usagers nationaux en matière d'information (universitaires, chercheurs, professionnels, etc.).

Ce système se distingue par le fait qu'il ne se contente pas de la seule description physique du document, mais s'intéresse surtout au contenu de celui-ci.

Le système peut être décrit comme étant une base de données bibliographiques multidisciplinaire et traitant aussi bien des documents du type conventionnel (ouvrages, revues, articles de périodiques.) que de littérature grise (thèses, rapports, comptes rendus de séminaires, études, etc.) qu'ils soient écrits en français, en arabe ou en anglais. Le produit du traitement documentaire serait donc des notices bibliographiques (surtout analytiques) et des bulletins bibliographiques sur support papier et informatiques. Le système doit assurer également l'accès et la fourniture du document primaire.

CONCLUSION:

En guise de cette présente étude il y a lieu de remarquer:

-La place sensible qu'occupe le phénomène des PSN dans le Système National d'Information.

-L'importance de la normalisation documentaire (et technologique) en tant qu'outil de promotion de l'IST.

-Les enjeux liés à un système bibliographique national à savoir:

*La sauvegarde du patrimoine scientifique national.

* Constituer une monnaie d'échange avec les systèmes d'information internationaux notamment ceux intéressés par l'IST algérienne.

* Servir d'indicateur des tendances de la recherche scientifique et de la production intellectuelle nationale, etc.).

-Le grand intérêt qu'il faut accorder à la littérature grise qui constitue par convention une source

d'informations pertinente. En effet si cette littérature se caractérise en Algérie (tout comme à l'étranger d'ailleurs) par les problèmes de localisation et d'identification, il est impératif d'engager des réflexions (et des actions surtout) sérieuses pour se rattraper, car plus la masse potentielle de ce type d'IST croît plus les conditions de sa maîtrise deviennent compliquées.

L'on se demande enfin si l'ouverture aux nouvelles technologies de la communication et de l'information, permettra de faire des pas considérables dans ce domaine? Sinon faut-il croire que le recours non justifié (par un besoin précis) à ces nouveaux supports n'est qu'une sorte de fuite en avant, au détriment d'un processus de promotion planifié et logique vis à vis des priorités et des besoins réels de notre Système National d'Information.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES:

(1) Ces questions ont été développées dans le cadre du projet PSN que nous menons, sous la direction de Mr DAHMANE, au niveau du département de l'IST (DST) au CERIST. Nous présentons ici, les grandes lignes des différents travaux engagés ainsi que les résultats obtenus.

(2) Terme développé par Mr DAHMANE dans sa thèse de doctorat (Réf.n°7) signifiant l'acte de reproduire une thèse sous forme d'article de périodique ou d'une monographie..

(3) Cette étude fera l'objet d'une publication ultérieure.

(4) Ainsi et pour les cinq types documentaires: périodique, ouvrage, thèse, actes de colloque et rapport scientifique et technique, ont été élaborés des maquettes accompagnées d'un manuel explicatif.

(5) Les recommandations retenues par l'UNESCO lors du congrès international sur les bibliographies nationales à Paris le 12-17 Septembre 1977.

(6) Toujours dans le cadre du projet PSN, des projets de textes réglementaires (arrêté interministériel pour le dépôt des différents types de publications, arrêté pour le dépôt des thèses selon le domaine et une circulaire portant dépôt des thèses soutenues à l'étranger) ont été élaborés.

(7) La mise en place d'un tel système automatisé a été initiée dans le cadre du projet PSN et connu sous le nom de la base de données ASA (Algerian

Scientific Abstracts). Un cahier des charges de la base a été rédigé dans lequel sont données en plus d'une description du système, les spécifications techniques nécessaires pour la réalisation de la base. Un noyau de 150 notices a été construit en exploitant l'application UNIBIB sous CDS/ISIS (conçue au niveau du laboratoire).

Pour ce noyau, un bordereau d'entrée des données spécifique à la base ASA a été conçu en adoptant le format UNIMARC. Quant au traitement

documentaire il a été décidé de tester le langage naturel et la CDD. Cependant, la norme ISO 214 pour l'analyse et la rédaction des résumés a été recommandée.

Par ailleurs, un schéma d'organisation générale du système bibliographique ASA a été monté et auquel sont joints un manuel explicatif, un guide de rédaction des bordereaux, un guide pour l'analyse documentaire et un manuel d'interrogation propre à ASA.

BIBLIOGRAPHIE

1-Abdelbaki (Samia).-Structure et production de l'IST: cas de la SNED/ENAL et de l'OPU.-Mém. dpgsenIST.-CERIST:1992

2-AFNOR.-Documentation: Recueil de normes AFNOR.-4ème édition.-Paris:AFNOR,1990.-
Tome 1: Présentation des publications-translittération- thésaurus et indexation.
Tome 2: Catalogage.

3-Allahoum (rabah).-La production des documents en IST en Algérie: cas de l'OPU.-in: XI colloque international de bibliologie, Alger 22-27 Novembre 1992.-13p.,bibliogr.

4-Bernard (Annick) et Schutz (Michel).-SBN:les bases de l'écrit et de son en direct.-in: Une fenêtre sur...l'information documentaire et technique (IDT): recueil de textes/ compilé par Lucie Lépine.- [Ottawa]: Banque internationale d'information sur les Etats francophones, 1995.-pp. 141-144

5-Boussalah (F.).-Le dépôt et les échanges de thèses soutenues à l'université d'Alger (1962-1982).-Mcm. fin de licence.-45p.-Inst. bibliothéconomie:Univ. Alger: 1983.-Annexes (textes de dépôt)

6-CAZABON (Marie-Renée).-UNIMARC: manuel de catalogage.-édition 1993.-Editions du cercle de la librairie: Paris, 1993.-205p.-Pref.Marc Chauveinc- (collection Bibliothèques)

7-Dahmane (Madjid).- Contribution à l'étude des systèmes d'information scientifique et technique:approche théorique et étude de cas de l'Algérie/Madjid Dahmane.-1990.-2 Tomes (336, 621).-Th.Doct.: sci.info.com.: Bordeaux3: 1990.- Bibliogr., Annexes

8-Dahmane (Madjid).-Les revues spécialisées en Algérie: Quelle dynamique?.-in: XI colloque international de bibliologie, Alger 22-27 Novembre 1992.-27p.,bibliogr.

9-INIST.-GRISELI:mise en place d'un réseau de littérature grise.- in: la lettre de l'inist.-N°3 Juillet 1994,pp.1-2

10-ISO.-Recueil de normes ISO: documentation et information.-3ème édition.-ISO:Geneve,1988.- 1023p.

11-JORADP.-Le journal officiel de la république algérienne démocratique et populaire .

12-Lankenau (Irmgard).-Grey but available:The System for Information on Grey Littérature in Europe (SIGLE).-in: IATUL proceedings.-vol.2(new series)1993.,pp. 149-156, 05 Réf.

13-Ledoux (Marc-André).-La création de bases de données bibliographiques.-in: ARGUS.-vol. 11, n°5, sept-oct. 1982, pp.105-110.

ANNEXE

la liste des normes documentaires et technologiques appliquées dans le projet normalisation des publications.

- ISO 8: 1977
Documentation-Présentation des périodiques
- ISO 18: 1981
Documentation-Sommaire des périodiques
- ISO /R30: 1956
Manchette bibliographique
- ISO 215: 1986
Documentation-Présentation des articles de périodiques et d'autres publications en série.
- ISO 3297: 1986
Documentation-Numérotation inter. normalisée des publications en série (ISSN).
- ISO 690: 1987
Documentation-Références bibliographiques contenu, forme et structure.
- ISO 999: 1975
Documentation- Index d'une publication.
- ISO 6357: 1985
Documentation-Titres de dos des livres et autres publications.
- ISO 1086:1975
Documentation-Feuillets de titre d'un livre.
- ISO 2108:1978
Documentation- Système international pour la numérotation des livres (ISBN).
- ISO 2145:1978
Documentation-Numérotation des divisions et subdivisions dans les documents écrits.
- ISO 5966:1982
Documentation-Présentation des rapports scientifiques et techniques.
- ISO 7144:1986
Documentation-Présentation des thèses et documents assimilés.
- NF Z 41-008: 1982
Présentation des mentions légales réglementaires et usuelles sur les publications.